



INSTITUT MEDICO-LEGAL (IML) - UNITES MEDICO-JUDICIAIRES (UMJ)
MAISON DES FEMMES (MDF)

HÔPITAL TROUSSEAU - Avenue de la République à Chambray-lès-Tours

Pr Pauline SAINT MARTIN
Chef de Service
Expert près la Cour d'Appel d'Orléans
Expert près la Cour de Cassation

Dr Olivier JAZERON
Praticien Hospitalier
Expert près la Cour d'Appel d'Orléans

Dr Julie LEJEUNE-VIALART
Praticien Hospitalier

Dr Céline BARRAULT
Praticien Hospitalier

Dr Arsène GAMBIER
Praticien Hospitalier

Dr Léo RIBIER
Praticien Hospitalier Attaché

Dr Emilie COURTINE
Assistante Spécialiste

Dr Pierre TIXERONT
Praticien Hospitalier Attaché
Expert près la Cour d'Appel d'Orléans

Dr Justine CANALES
Maison des Femmes
Praticien Hospitalier

Secrétariat
Tél : 02.47.47.75.55
Fax : 02.47.47.75.77
e-mail : secretariat.iml@chu-tours.fr

Cadre de santé
Tél : 02.47.47.90.21

Unité médico judiciaire
Tél : 02.47.47.75.55

Maison des femmes
Hôpital Bretonneau
Tél : 02.47.47.46.00
e-mail : maison.des.femmes@chu-tours.fr

Médecin légiste de permanence
Tél : 02.47.47.75.55

Poste de médecin légiste responsable

de la Maison des femmes du CHU de Tours,

L'institut médico-légal du CHU de Tours recrute un/une médecin légiste sur un poste de praticien hospitalier à 80% à compter du 1er septembre 2024, pour occuper la fonction de responsable de la Maison des femmes, une structure de soins dédiée à la prise en charge des femmes victimes de violences en Région Centre Val de Loire.

Les prérequis sont d'être titulaire d'un diplôme de Médecine légale et expertises médicales (DES/DESC/Capacité). Une expérience managériale est la bienvenue, mais non obligatoire. Le permis de conduire est obligatoire.

La Maison des femmes de Tours est ouverte depuis juin 2021. Il s'agit d'une Unité fonctionnelle de l'Institut médico-légal, La Maison des femmes est un service de soins, au sein duquel 4200 consultations ont eu lieu en 2023 (tous professionnels confondus). Le service est actuellement en restructuration. La mission première de la Maison des femmes est de proposer aux femmes victimes de violences un parcours adapté à leurs besoins, avec une prise en charge multidisciplinaire assurée soit par les professionnels de la structure soit par les intervenants du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le/la responsable médical(e) de la Maison des femmes a pour missions :

- De coordonner l'équipe de cette structure, en binôme avec un/une cadre de santé
- D'assurer une activité de consultations, notamment les premiers rendez-vous avec évaluation du danger, constatations médico-légales et rédaction d'un certificat médical initial, initiation d'une démarche de dépôt de plainte ou rédaction d'un signalement judiciaire, recueil de preuve sans plainte, proposition d'un parcours co-construit avec la patiente
- D'encadrer un/une interne
- De collaborer avec les partenaires habituels de ce genre de structure : au sein de l'établissement (service des Urgences adultes, UAPED, Centre Régional du Psychotrauma, maternité) et extérieurs (institution judiciaire, forces de l'ordre, collectivités locales, préfecture, associations)
- D'assurer des formations auprès des professionnels de santé, des partenaires extérieurs
- De travailler en réseau avec les autres dispositifs similaires
- D'assurer une fonction de représentation de la structure auprès des partenaires publics et privés
- D'accompagner le projet de construction d'un bâtiment propre à la structure
- De travailler en lien avec l'équipe des UMJ/IML.

L'équipe de l'IML comprend par ailleurs 5,4 ETP médicaux répartis sur 8 personnes ; trois secrétaires, quatre aides-soignants de deux psychologues. Les champs d'activité sont : des UMJ (4000 consultations/an), des autopsies (420 autopsies par an), une équipe mobile de garde à vue (2000/an), une astreinte médico-légale, une activité d'expertise (exclusivement judiciaire). Le service est universitaire, avec un encadrement en lien avec la faculté de médecine de Tours (publications, communications scientifiques, cours et interventions).

Le/la responsable de la Maison des femmes a la possibilité de conserver une activité d'autopsie à l'IML à raison d'une demi-journée par semaine.

Pour plus de renseignements, contacter le Pr Pauline SAINT-MARTIN, cheffe de service
p.saint-martin@chu-tours.fr